

Le Bulletin Quotidien, 23 mai 2013

Date : 23/05/2013
Pays : FRANCE
Pages : 12-13
Rubrique : EVENEMENTS ET PERSPEC...
Périodicité : Quotidien
Surface : 75 %

Bulletin
Quotidien



La commission des Lois du Sénat revient sur les modifications apportées par l'Assemblée nationale sur le projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation dans le domaine de la justice en application du droit de l'Union européenne et des engagements internationaux de la France

La commission des Lois du Sénat, présidée par le sénateur (PS) du Loiret et ancien ministre Jean-Pierre SUEUR, a examiné hier, sur le rapport du sénateur (PS) du Val-d'Oise Alain RICHARD, le projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation dans le domaine de la justice en application du droit de l'Union européenne et des engagements internationaux de la France.

Suppression du crime d'esclavage et de servitude

A cette occasion, elle est revenue sur la création, en séance par les députés, d'un crime d'esclavage et de servitude (cf. "BQ" du 16 mai). La commission des Lois a en effet considéré que "l'introduction par l'Assemblée nationale des notions d'"esclavage" et de "servitude" dans le Code pénal, dont les manifestations sont, au demeurant, largement réprimées par le droit en vigueur, ne présentait pas la précision suffisante pour répondre au principe de légalité des délits et des peines et pourrait en outre soulever des problèmes d'administration de la preuve insurmontables". Elle a donc jugé nécessaire de poursuivre la réflexion sur la formulation de ces incriminations en proposant la mise en place d'un groupe de travail, ainsi que le souhaitait la ministre de la Justice Christiane TAUBIRA.